



## À tous les habitants de Bussigny-près-Lausanne

### Développement urbanistique de Bussigny-près-Lausanne De St-Germain Nord à la rue de l'Industrie

Chères habitantes,  
Chers habitants,

Pour un développement harmonieux et raisonnable de la commune de Bussigny, la Municipalité s'est engagée auprès de la population en fixant les règles à respecter en matière de projets urbanistiques. À ce titre, elle a obtenu un double écho favorable du Conseil communal, d'une part, et, d'autre part, des habitant(e)s, en particulier lors de la rencontre-présentation publique de la mi-juin.

La Municipalité s'est aussi engagée à demeurer en permanence à l'écoute des Bussignolais; elle a plaidé pour davantage de communication autour des différents projets touchant le périmètre communal. À ce titre, la Municipalité donne rendez-vous aux citoyen(ne)s intéressé(e)s à propos de deux projets dont l'évolution laisse à ce jour plusieurs options ouvertes. Le premier se situe à St-Germain Nord, au cœur de notre commune, et le second concerne la nouvelle orientation donnée au Plan partiel d'affectation de la rue de l'Industrie, à la suite du vote de l'an dernier.

#### St-Germain Nord : 3 variantes en vue

Sur une parcelle de 2'818 m<sup>2</sup>, occupée actuellement par une ancienne ferme en partie désaffectée et par une villa, les propriétaires, avec l'appui des autorités, sont favorables au développement d'un projet d'habitation respectueux du site. Afin de valoriser cette surface, la Municipalité, en concordance avec les propriétaires, va élaborer un plan de quartier (PQ) qui valorise cette petite parcelle en créant des habitations pour une septantaine de personnes ainsi que quelques commerces de proximité, le tout en y intégrant un parking souterrain.

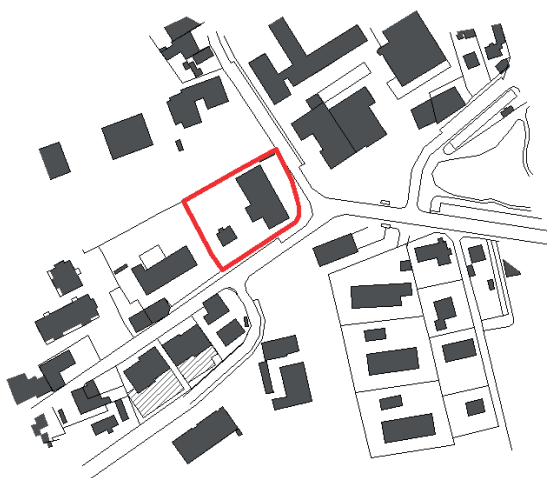
A cet effet, trois variantes ont été étudiées et retenues parmi d'autres. Il en va de la rénovation partielle de certaines parties de bâtiments ou de la construction de nouveaux bâtiments dans une architecture contemporaine s'intégrant au cœur de la localité afin de créer un centre de la commune attractif et en harmonie avec les bâtiments existants. Désireuse de vous orienter sur les avantages et les inconvénients des différentes variantes, de connaître votre avis et d'échanger avec vous sur ce projet, la Municipalité a retenu deux dates à votre attention :

- **le vendredi 30 août**, soit de 16h00 à 17h00 ou de 17h00 à 18h00,
- **et le samedi 31 août**, soit de 10h00 à 11h00 ou de 11h00 à 12h00,

sur le site, à la rue de St-Germain 2.

Jean-Daniel Luthi, Municipal responsable de l'urbanisme communal, ainsi que l'urbaniste en charge du projet (M. Farra) et l'architecte (M. Desarzens) vous présenteront sur plans et maquette les différentes variantes. Les interventions seront suivies d'une discussion avec les participant(e)s. Un représentant de la famille de l'hoirie Barraud, propriétaire de la parcelle,

sera également présent. Vous aurez tout loisir de commenter les projets et d'exprimer votre avis. Nous vous informons que les détails concernant les trois variantes seront en ligne sur [www.construire-bussigny.ch](http://www.construire-bussigny.ch) au début septembre.



*La parcelle de St-Germain Nord*



*Le nouveau périmètre du PPA Industrie*

### **PPA Industrie : un potentiel à réaliser**

Le vote de septembre dernier a permis de cerner les obstacles majeurs au développement de cette friche industrielle dont la position géographique idéale, à quelques pas de la gare, mérite aux yeux de la Municipalité une attention prioritaire. Pour l'heure, les bâtiments désaffectés sont occupés par des squatters. La Municipalité a réévalué la situation du quartier de l'Industrie et analysé le développement futur de cette zone ; elle est étroitement associée aux réflexions reprises par les propriétaires privés. Pour cette nouvelle mouture, le périmètre (3 hectares) est bordé par les voies CFF, le chemin d'Eguechaudens, la rue de l'Industrie et le passage sous voies. La réflexion est menée dans le cadre des nouvelles limites fixées et dans le but de proposer de nouveaux logements et accessoirement quelques surfaces pour des activités tertiaires ou de l'artisanat. Le Plan partiel d'affectation PPA Industrie 2 se trouve actuellement en phase d'élaboration auprès de l'urbaniste en charge du projet. Le dépôt du nouveau plan partiel d'affectation est prévu pour le printemps 2014. A l'aube de cet automne, c'est donc le moment propice à échanger avec la population sur ce dossier.

Les citoyen(ne)s intéressé(e)s sont donc invité(e)s à réserver dans leur agenda l'une des deux dates suivantes : **le vendredi 27 septembre l'après-midi ou le samedi 28 septembre 2013 le matin**. Des informations complémentaires sur le déroulement de ces rencontres, le mode de participation (sur inscription), le lieu et l'heure exacte vous parviendront dans la première partie de septembre.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à ces occasions, vous remercions d'avance de l'intérêt porté à l'avenir de votre commune, de l'esprit constructif qui présidera à nos échanges et, dans l'intervalle, vous prions de recevoir, chères habitantes, chers habitants, nos salutations les meilleures.

La Municipalité